

Charte

Un établissement peut devenir membre de l'ANEN s'il est lieu de vie d'une communauté éducative menant un projet pédagogique en accord avec les choix et les pratiques de l'Éducation Nouvelle.

1.) Une volonté de recherche

Les établissements de l'ANEN se situent dans le courant de l'Éducation Nouvelle. Celle-ci a réuni à partir de 1920 des enseignants, des chercheurs, des éducateurs et des pédagogues de différents pays qui ont considéré l'éducation comme élément central de tout projet de société. La démarche de l'Éducation Nouvelle se caractérise depuis toujours par une réflexion critique et pertinente qui puise très largement dans les acquis scientifiques de la psychologie, de la médecine, de l'anthropologie, des sciences sociales et politiques.

L'ANEN, ouvertement volontariste, pour qui l'être humain est un perpétuel apprenant, cherche en permanence à aller au delà de ce qu'elle sait déjà faire. L'ANEN privilégie la recherche scientifique et la formation continue par des stages de son Centre de Formation, orientés sur ce que l'Éducation Nouvelle propose de spécifique. L'ANEN favorise aussi les échanges et visites interclasses entre enseignants de ses différents établissements.

2.) Une démarche éducative originale

2.1) Un autre état d'esprit

Le sujet apprenant est acteur et responsable de sa vie au cœur de la communauté éducative. L'apprentissage de l'élève se substitue à l'enseignement du maître. À l'écoute des besoins fondamentaux, des rythmes et des personnalités, l'adulte observe, aide, guide, soutient.

L'Éducation Nouvelle prend en compte le plaisir lié à cet apprentissage naturel ou socialisé, en pratiquant une éducation globale. Les capacités et forces de l'apprenant se développent lorsqu'il aborde et franchit les étapes nouvelles de son évolution. Il découvre et acquiert la conduite de l'effort, qu'il pourra ensuite utiliser dans des circonstances où les motivations seront à plus longue échéance. La pédagogie nouvelle se veut à l'opposé d'une pédagogie de la facilité.

L'Éducation Nouvelle développe ainsi le plaisir d'apprendre et apprendre à apprendre, la recherche, le tâtonnement, l'expérimentation, la découverte, l'analyse et la verbalisation. Elle favorise la construction d'une pensée autonome, la synthèse, la maîtrise et la généralisation des connaissances.

2.2) Un mode de vie collectif

L'Éducation Nouvelle reconnaît comme une richesse la co-responsabilité des différents acteurs. Parents, éducateurs, enseignants, intervenants, enfants, adolescents,

étudiants se partagent les responsabilités liées à leurs rôles respectifs, et s'en rendent compte mutuellement. Chaque groupe organise les structures de sa propre vie et rencontre institutionnellement les autres groupes pour des échanges, des bilans, des projets. Ainsi l'élève fait l'apprentissage de la vie sociale et de la démocratie. L'adulte est lui aussi amené à réfléchir sur son propre rôle.

2.3) Des pratiques pédagogiques spécifiques

L'équipe pédagogique, par des échanges réguliers, organise le milieu scolaire et le milieu de formation qui suscitent les découvertes, les recherches et les apprentissages. De ces bases de travail découlent des pratiques :

- alternance d'un travail soit individuel, soit par petits groupes ou en groupes élargis
- auto-évaluation par les élèves
- variation des outils et des modes de travail
- utilisation du matériel pédagogique élaboré par des chercheurs de l'éducation Nouvelle
- mise en place de temps de libre expression
- participation des élèves au fonctionnement démocratique et décisionnel par des assemblées et des conseils de classes
- coopération, entraide, tutorat entre élèves.

3) Des trajectoires vers une vie d'adulte

L'Éducation Nouvelle ne se fixe pas pour seul objectif l'accumulation des savoirs mais privilégie les savoirs opératoires et savoirs-faire destinés à servir réellement tout au long de la vie d'un adulte dans les dimensions fondamentales de l'existence humaine :

- par rapport aux espaces politiques : savoir tenir un rôle d'acteur et savoir prendre des responsabilités à quelque niveau que ce soit
- par rapport aux espaces sociaux : savoir créer dans le cadre donné de sa vie des champs de solidarité et des relations respectueuses afin de réduire les effets négatifs de la compétition aveugle et de l'égoïsme
- par rapport aux espaces culturels et artistiques : savoir développer la part créative et imaginative de sa propre personnalité et savoir appréhender les différences culturelles comme enrichissantes
- par rapport aux espaces professionnels : savoir utiliser l'éducation qui lui a été dispensée pour vivre sa profession et ne pas la subir, en faisant preuve d'efficacité et en se ressourçant par la créativité.

Charte adoptée par l'assemblée générale du 23 janvier 2016.